



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Mesdames, Messieurs
les professeurs d'Economie & gestion
s/c Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Besançon, le 4 septembre 2015

Rectorat

Inspection
Pédagogique
Régionale

Michel LANFUMEZ
Dominique TOLLE
IA-IPR
d'Economie & Gestion

Téléphone
03 81 65 49 33
Fax
03 81 65 49 26
Mél.

michel.lanfumez
@ac-besancon.fr
dominique.tolle@ac-
besancon.fr

10 Rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Lettre de rentrée des inspecteurs du second degré de l'académie de Besançon, septembre 2015

Aspect académique

Troisième rentrée de la refondation de l'École de la République, celle de septembre 2015 ouvre une étape déterminante. L'année scolaire 2015/2016 va mobiliser tous les acteurs pour les préparer à la mise en œuvre de la réforme du collège (cycles 3 et 4), à la refondation de l'éducation prioritaire et au renforcement de la transmission des valeurs de la République. Le déploiement du numérique tant dans ses usages que dans une culture partagée demeure une priorité nationale et académique. La formation initiale et continue des enseignants, des conseillers principaux d'éducation constitue aussi un des enjeux majeurs de la refondation l'École de la République.

1- La formation des enseignants sur la réforme du collège (cycles 3 et 4). Dans le cadre de la mise en place de la réforme du collège à la rentrée 2016, un plan de formation de grande ampleur s'articulant sur des actions nationales et académiques sera proposé dès le premier trimestre de l'année scolaire. Il concernera les professeurs de collège, les enseignants des lycées professionnels intervenant auprès des élèves de troisième prépa-pro, les conseillers principaux d'éducation et les personnels d'encadrement. Il sera essentiellement centré sur des formations de proximité pour faciliter les transitions inter degrés et inter cycles, pour s'approprier le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture en lien avec les futurs programmes et les nouveaux dispositifs (accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires).

2- La refondation de l'éducation prioritaire. Après avoir dépassé le stade expérimental, la refondation de l'éducation prioritaire entre pleinement en œuvre à la rentrée 2015. Les réseaux « REP » et « REP + » bénéficieront d'un accompagnement de proximité par les corps d'inspection et de formations spécifiques.



2/5

3- Le renforcement et la transmission des valeurs de la République.

Dans le cadre de la mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, toutes les écoles et tous les établissements du second degré seront concernés par les formations sur les valeurs de la République. Organisées en formations de secteurs selon un protocole académique expérimenté en juin 2015, elles s'adresseront à des représentants de chaque école, collège et lycée concernés.

4- Les passerelles et les transitions.

La transition entre le collège et le lycée demeure un moment charnière source de difficultés pour certains élèves. Les liaisons qui permettent de bâtir une continuité des parcours sont à poursuivre pour assurer une meilleure réussite des élèves et favoriser le dialogue entre les enseignants de collège et de lycée, de SEGPA et de lycée professionnel.

De la même façon, les actions contribuant à renforcer le continuum bac – 3 / bac +3 sont encouragées pour amener les élèves à construire leur orientation et à se préparer aux études supérieures. Une attention particulière sera portée sur la liaison baccalauréat professionnel – BTS.

5- Développer les usages et la culture du numérique.

Le numérique est un vecteur de développement des apprentissages qui facilite la différenciation des démarches et l'individualisation des parcours pour répondre aux besoins de chaque élève. Des formations d'établissement pourront à la demande être mises en place en accompagnement de projets d'équipes disciplinaires.

6- La formation initiale et continue

Les EPLE constituent avec l'ESPE les deux lieux clés pour la formation initiale des fonctionnaires stagiaires. La DIFOR, pleinement associée à l'ESPE-UFC, contribuera aussi fortement à la formation initiale et continue des enseignants et des conseillers principaux d'éducation, et de tous les titulaires qui sont chargés d'une mission de tutorat.

Michel MAZAUDIER
Doyen des IA-IPR
pour le collège des IA-IPR

Olivier APOLLON
Doyen des IEN ET/EG
pour le collège des IEN ET/EG



3/5

L'économie Gestion

L'année 2014-2015 en économie gestion a confirmé les résultats tout à fait satisfaisants de 2013-2014 :

Résultats du baccalauréat STMG :

Évolution en % des taux de réussite au baccalauréat technologique					
	2011	2012	2013	2014	2015
Secteur tertiaire	85,25	86,66	86,72	92,79	92,10

Les résultats 2015 résultent de l'engagement de tous, ils confirment les succès de 2014.

Le nombre des mentions est en nette augmentation :

En 2015 : 21 mentions TB, 111 mentions B, 281 mentions AB

Le post bac :

Les BTS et le DCG ont également obtenu des résultats satisfaisants en 2015 même si certaines spécialités de BTS marquent un certain tassement :

BTS	Taux de réussite
Négociation et relation client	70,60%
Assistant de gestion PME-PMI	77,30%
Management de l'unité commerciale	71,70%
Technico-commercial	83,70%
Assistant de manager	72,30%
Comptabilité gestion des organisations	93,44%

Les chantiers de rénovation 2014–2015 sont cette année encore importants tant par leur volume que par les enjeux portés :

- **La réforme de la voie technologique hôtellerie** attendue depuis plusieurs années est en cours, elle est accompagnée d'un plan de formation ambitieux.
- **La rénovation du BTS CGO qui devient CG** à compter de cette rentrée : la refonte de ce BTS est essentielle car d'abord elle concerne une filière dans les flux sont importants surtout dans notre académie. Ce BTS à forte valeur ajoutée est un pilier de la filière de formation gestion finance. Le rôle du PGI est central dans cette formation car il est le véritable support de professionnalisation. Outre les formations et ressources académiques, un centre national est dédié à cette rénovation :

<http://crcf.ac-grenoble.fr/index.php?tg=topusr&cat=55>

Bien entendu, ces différentes rénovations sont accompagnées par des formations que vous trouverez dans le PAF 2015 – 2016.



4/5

Les animations pédagogiques académiques :

Les professeurs d'économie gestion se sont beaucoup investis ces dernières années dans des expérimentations pédagogiques dans le cadre des travaux académiques mutualisés (TraAM) : jeux sérieux, travail collaboratif, classe inversée... Nous aimerions poursuivre ce travail d'innovation pédagogique avec les collègues volontaires.

Si une réflexion ou un partage d'expérience dans ce domaine vous intéresse, nous vous proposons de vous rapprocher de [Jean-Michel Chenet](#) ou [Gérard Dubail](#) afin d'organiser les échanges avec les collègues intéressés.

Les nombreuses actions innovantes portées par l'économie gestion se poursuivront cette année :

- **Le quiz « économie et territoire »** à destination des élèves de Seconde en partenariat avec la Caisse d'Épargne de Bourgogne – Franche-Comté est reconduit pour l'année scolaire. Cette action est un outil de formation en PFEG en cours de préparation des participations à la finale académique. Le tournoi final est un moment fort pour les équipes sélectionnées et donne, chaque année, de belles émotions à tous les participants. Cette opération est ouverte à tous les enseignants avec leurs classes de Seconde ; ce sont surtout les professeurs chargés des enseignements d'exploration en ES et PFEG qui participent.

Pour cette année scolaire, une extension du concours à l'académie de Dijon est à l'étude ce qui devrait rendre l'action encore plus dynamique. L'inspection pédagogique encourage les enseignants d'économie et gestion à s'emparer de ce dispositif pour rendre la discipline vivante et attrayante et inciter à une orientation positive vers STMG.

- **Le Business challenge Bourgogne – Franche-Comté**

Fort de son succès de participation et d'implication, le concours Business Challenge Bourgogne Franche-Comté en partenariat avec L'Orde des Experts Comptables et à destinations des élèves de 1ère STMG et seconde PFEG est reconduit pour la présente année scolaire. Vous pouvez dès à présent envisager votre participation sur des modalités d'organisation quasi-identique à l'an passée. Informations complémentaires à venir courant septembre.

- **Le tournoi de gestion du supérieur**

Après les vifs succès des deux premières éditions du tournoi de gestion du supérieur, les professeurs du Lycée du Grand Chênois à Montbéliard se proposent de réorganiser la prochaine édition du tournoi, qui se déroulera début février 2016.

Celle-ci doit pérenniser la dimension inter régionale en associant des équipes originaires de Bourgogne et d'Alsace. Cet événement marquera également un temps fort d'échange avec les organismes professionnels tels que l'Ordre des experts comptables et de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes. D'autres partenaires ont également été sollicités.



5/5

Les Infrastructures :

- **Le PGI** Les référentiels de la plupart des BTS tertiaires impliquent désormais l'usage d'un progiciel de gestion intégré (PGI). Pour en faciliter la mise en œuvre, un dispositif imaginé conjointement par les services informatiques de la Région et l'Académie de Franche-Comté, a été proposé aux établissements concernés. Ceux-ci disposent désormais de la dernière version de l'application sans avoir eu à en réaliser l'installation. Un double dispositif de formation a également été mis en place, l'un à vocation principalement technique est réservé aux lycées ayant adhéré au dispositif, l'autre à vocation pédagogique est proposé au PAF et fait l'objet d'une candidature individuelle.

- **La plateforme technologique de service.** Les études concernant ce projet réunissant autour des jeux sérieux différents lycées et établissements universitaires se poursuivront cette année.

- Le site économie gestion

Notre site Economie & gestion est plus que jamais une ressource pédagogique à votre disposition.

<http://missiontice.ac-besancon.fr/ecogest/>

Des productions académiques sont régulièrement mises en ligne. Des liens vers des ressources sont aussi disponibles soit directement à travers les Brèves soit par le biais du portail « Notre veille ».

L'agenda « Nos formations » vous permet enfin de repérer la mise en œuvre des différentes formations académiques programmées au PAF.

Plan de formation :

Exceptionnellement, cette année, le Plan Académique de Formation est décliné en deux périodes :

- La première, de septembre à décembre propose une offre limitée de formations dans le cadre du PAF transitoire. Nous vous rappelons que les inscriptions sont ouvertes jusqu'au le lundi 7 septembre.

<http://paf.ac-besancon.fr:1211/paf/vue/index.php>

- La seconde, de janvier à juillet 2016, prendra en compte le nouveau projet académique dans le cadre du PAF principal. Vous serez donc invités à nouveau à vous inscrire à ce PAF vers la fin de l'année civile.

L'Inspection Pédagogique Régionale Economie Gestion vous souhaite une bonne rentrée et une année scolaire 2015/2016 riche et fructueuse.

D. TOLLE M. LANFUMEZ
IA-IPR Economie & Gestion